

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19222 - 74ÈME ANNÉE

## Le Collectif contre la digue reçu hier à la Région

### Expertise technique et financière de la route en mer : revendication de responsabilité et de rassemblement

Hier, la Région Réunion recevait des représentants de plusieurs associations de riverains des projets de carrière destinées à alimenter en matériaux le chantier de la route en mer, d'associations de protection de l'environnement ainsi que d'ATR-FNAUT. Il a été question de discuter des conditions de la poursuite du chantier de la route en mer. La création d'un comité de pilotage regroupant l'État, la Région et le Collectif contre la digue a été actée. Devant les incertitudes qui pèsent sur ce projet, la revendication d'une expertise technique et financière lancée voici plusieurs années par le PCR est un moyen de sortir de la crise par le haut, au travers d'une solution de responsabilité et de rassemblement.

L'empressement des promoteurs de la route en mer a lancé ce chantier continue d'alimenter une profonde crise à La Réunion. Le choix de lancer le projet sans avoir la certitude de le terminer faute de matériaux disponibles a en effet amené à prendre des décisions sur la base du fait accompli. En effet, pour satisfaire les intérêts d'une corporation, la Région Réunion a fait un choix technique à l'origine de l'impasse dans laquelle se situe le chantier : construire une route à 6 voies sur une digue entre la Grande-Chaloupe et La Possession. Plusieurs années après la pose de la première pierre du chantier de la route en mer, force est de constater que rien n'a avancé dans ce secteur. Cela amène à imaginer

l'inauguration d'une demi-route en mer d'ici les prochaines élections régionales, le reste étant renvoyé au plus tôt à 2023. La Région et l'État poussent à l'ouverture de méga-carrières destinées à régler ce problème de manque de matériaux. Cela suscite une vive opposition des populations concernées, ainsi que des associations de protection de l'environnement. De plus, la solution technique de la digue a été condamnée par le Conseil national de protection de la nature.

#### Ouverture d'une concertation

La Région Réunion accueillait hier des représentants de plusieurs associations qui se sont rassemblés dans le Collectif contre la digue : celles de riverains de potentielles carrières - Latanier Nout Kèr d'vie (La Possession), Touch pa nout roche (Bois-Blanc), Detruï pa nout Bellevue (Saint-Paul) ; à leurs côtés se trouvaient des membres d'associations de protection de l'environnement dont la SREPEN, ainsi que d'Alternative Transports Réunion-FNAUT, qui préconise une alternative à la digue.

Ils ont pu échanger pendant plus de deux heures avec des responsables du chantier et Didier Robert, président de la collectivité. Ce dernier a assuré ne pas être bloqué sur une position dogmatique et s'est dit ouvert à la concertation. Il a ainsi proposé la tenue d'un comité de pilotage regroupant l'État, la Région et le Col-

lectif contre la digue, tout en précisant que remettre en cause la digue signifiera un surcoût de 250 millions d'euros et plusieurs années de retard dans le chantier. Une réunion préparatoire devrait avoir lieu lundi prochain. Ceci voudrait donc dire que des alternatives pourraient être étudiées. La sincérité du débat exigerait donc la suspension de tout travaux visant à créer de nouvelles carrières pour cette route en mer.

#### Beaucoup d'inconnues

Rappelons que jamais un chantier n'a suscité une si vive opposition à La Réunion. Ainsi à Bois-Blanc, une chaîne humaine contre la carrière a rassemblé à deux reprises plusieurs milliers de personnes. La question de l'approvisionnement en matériaux a manifestement été minimisée lors de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique. En effet, cette enquête aurait dû être ouverte à quasiment toutes les communes de notre île eu égard à l'impact de ces carrières, au lieu de se limiter à celles de Saint-Denis et de La Possession. Par ailleurs, un tel chantier est sans précédent dans le monde. Jamais une infrastructure destinée à accueillir une autoroute et éventuellement une voie ferrée n'a été construite en pleine mer sur les pentes de coulées de lave, au large d'une île tropicale battue par la houle de l'océan Indien et soumise aux cyclones. Cela fait beaucoup d'inconnues qui sont à l'origine d'incertitudes sur la faisabilité du

projet et son coût.

### Transparence nécessaire

Pour sortir de cette crise par le haut, le PCR propose depuis le début la création d'une mission d'expertise technique et financière afin de faire toute la lumière sur les questions en suspens. C'est une revendication de responsabilité et de rassemblement pour mettre fin

à une perte de temps préjudiciable pour tous les Réunionnais.

La réalisation d'une liaison sécurisée entre Saint-Denis et La Possession est en effet un problème capital pour La Réunion. Tout a été remis en cause par l'arrêt du chemin de fer qui assurait cette liaison sécurisée. Déjà deux routes ont été construites sans mettre les usagers à l'abri des effondrements de falaise et de la houle. Rappelons également que si le Protocole de Matignon signé entre l'État et la

Région dirigée par Paul Vergès en 2007 avait été appliqué par Didier Robert, ce problème serait derrière nous car le tram-train et la nouvelle route du littoral seraient déjà en service entre Saint-Denis et La Possession. Il est temps de sortir de la crise par le haut en faisant toute la transparence sur ce projet, grâce à une expertise technique et financière.

**M.M.**

## Conférence jeudi à 17 heures à l'Université

### Diego Garcia : une base militaire américaine au cœur de l'océan Indien

**Ce 21 février, le Professeur André Oraison tiendra une conférence placée sous l'égide du Comité Solidarité Chagos La Réunion (CSCR) présidé par Georges Gauvin. Voici la présentation de cette conférence.**

**D**ans un accord anglo-américain conclu en 1961, les États-Unis s'engagent à installer une base militaire dans l'océan Indien pour défendre les intérêts du Monde libre à condition que le territoire anglais retenu pour l'abriter échappe au processus de décolonisation et que sa population en soit évacuée. C'est dans ce contexte que le Gouvernement de Londres a créé par un décret-loi du 8 novembre 1965 - sous le nom de British Indian Ocean Territory (BIOT) - une nouvelle colonie de la Couronne qui comprenait essentiellement l'archipel mauricien des Chagos. Par la suite, pour faire face à la menace soviétique croissante dans l'océan Indien, les États-Unis et la Grande-Bretagne ont signé à Londres, le 30 décembre 1966, un traité portant cession à bail stratégique des territoires inclus dans le BIOT pour une période de 50 ans, un traité tacitement renouvelé le 30 décembre 2016 pour une période additionnelle de 20 ans.

C'est dans ces circonstances que l'atoll de Diego Garcia est devenu

une base militaire en vertu d'un nouveau traité anglo-américain, signé à Londres le 25 février 1976. Cette base a joué un rôle déterminant lors des opérations « Tempête du désert » et « Liberté immuable » déclenchées par les Nations Unies, contre l'Irak en 1991 et l'Afghanistan en 2001. En dépit de la dissolution de l'Union soviétique en 1991, Diego Garcia abrite l'une des plus grandes bases américaines situées à l'extérieur du territoire national des États-Unis et en raison des incertitudes qui prévalent au Proche-Orient, dans le golfe Arabo-persique et sur les « routes des hydrocarbures » qui traversent l'océan Indien, il en sera encore ainsi, au moins jusqu'à la nouvelle date butoir fixée au 30 décembre 2036.

C'est dire aussi que le concept de « zone de paix » dans l'océan Indien conçu par les États riverains depuis 1971, la rétrocession des îles Chagos à l'État mauricien ainsi que le retour des Chagossiens dans leurs îles natales ont peu de chance d'être concrétisés au cours des deux prochaines décennies.

### La lutte des Chagossiens

La conférence qui sera donnée par André Oraison - Professeur des Universités et Conseiller juridique du Comité Solidarité Chagos La Réunion (CSCR) - a pour objectif d'aborder une thématique à plusieurs facettes concernant - pêle-mêle - le problème de la décolonisation inachevée de Maurice (cette affaire est actuellement pendante devant la Cour internationale de Justice de La Haye qui doit prochainement rendre un avis consultatif à la demande de l'Assemblée générale des Nations Unies), le problème également très important de la raison d'être au double plan politique et géostratégique de l'atoll de Diego Garcia, l'île principale de l'archipel des Chagos, qui abrite une importante base militaire américaine, en principe, jusqu'au 30 décembre 2036, sans oublier la question douloureuse et incertaine d'un éventuel retour de la communauté chagossienne dans son pays d'origine ainsi que le problème plus général qui intéresse tous les États riverains de l'océan Indien et est relatif, depuis 1971, à l'hypothétique création d'une « zone de paix » dans ce que le professeur André Oraison appelle l'océan Afro-asiatique.

## Edito

# J-9 : la paix mondiale est menacée

C'est le 3e papier d'affilé que Témoignages consacre à la tentative des Chinois de ramener Trump à la raison. Il reste 9 jours avant la date fatidique du 1er mars. Si, d'ici là, les négociations n'aboutissent pas alors les Etats-Unis mettront à exécution le nouveau pallier de droits de douanes sur des centaines de milliards de dollars de produits chinois importés. Rappelons que la Chine avait riposté après la première salve, en faisant de même sur une série de produits américains emblématiques. Trump ne s'attendait pas à une telle réaction à son initiative. Si bien que la question du jour est le degré de sincérité de la partie américaine dans les négociations actuelles.

La lecture d'un "commentaire" paru samedi 16 février dans la presse officielle chinoise illustre une situation encore tendue. Voici un extrait : «La Chine et les Etats-Unis possèdent plus d'intérêts communs que de différends. Leur aspiration à la coopération est plus grande que la friction. La coopération est le meilleur choix pour les deux parties.

A deux semaines de la date limite du 1er mars, la Chine et les Etats-Unis accélèrent leurs consultations. Un nouveau cycle de consultations est prévu la semaine prochaine (nous y sommes, NDLR) à Washington. Tant que les deux parties font un pas l'un vers l'autre, ils se rapprocheront de l'objectif final.

Malgré les progrès réalisés, les consultations font face à des défis et des incertitudes. Peu importe ce qui se produit à la fin, la Chine défendra sa dignité nationale et ses intérêts fondamentaux. En espérant la meilleure issue possible, il est également important pour la Chine de se préparer au pire.»

Les 2 dernières phrases sont lourdes de sens. En clair, les Etats-Unis ne veulent pas partager la direction des affaires du monde. Il faut "se préparer au pire".

Alors que la Paix mondiale joue sa survie en ce moment, il est indécent d'abrutir l'opinion avec des informations futiles et secondaires qui empêchent de réfléchir sur "le pire" et prendre des mesures d'anticipation.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond

Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny

Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany

Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;

1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud

2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau

2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

# Otè

## Zan k'i ri ! Zan k'i plèr ! Kosa ni pé anparl zordi ?

Apré inn-dé zour san fé gran shoz, mi domann amoin bien kosa ni pé anparlé. Sé solon ! Ni pé anparl zan k'i ri, ni pé anparl zan k'i plèr !

Ni pé anparl par ébzanp lo ga la ranport konkour ri kantoné. I paré li lété si vayan avèk son bann ti bol épi in kilo uit san d'ri kantoné, li la gingn lo konkour o la min. Ala in l'aktyalite ni pé kozé ! Ni pé anparl galman in jenn ga la ranport in gran cours kat san mète l'èr li na arienk disnévan épi li lé ankor léspoir.

Ni pé anparl zan k'i plèr é sa sé in n'afèr i mank pa. Ni pé parl in rokor La Rényon i sort ranporté é rokor-la sé dsi lilitizasyon lo glifozate. I paré nou lé promyé ladan, an kantité. Lo départmann Vaukluz lé dé zyèm épi la Martinik troizyèm. Sink frui épi sink légime par zour ? Sa i done anou inn shans mor pli bonèr, gingn nout bon kansèr épi débarass la tèr bondyé ségnèr !

A ! I paré la poin la prèv in n'afèr konmsa. Na poin ! A biensir néna in boug la dor dann in magazin avèk in pti rédui ranpli avèk bann prodiui shimik. Lo boug lé mor, mé la poin la prèv ké sé sa la tyé ali. Néna in n'ot : kan li la komans aoir in poin dsi la poitrine li la parti oir médsin, mé médsin la di ali i fo pa konfonn la maladi avèk la kroiyan la maladi. Moi d'zilyé li lé parti avèk l'émoraji mé final de kont i koné pa si sé lo glifozate la tyé ali.

Mi rapèl i vyé moun zordi parti l'ot koté la vi. Li téi ponp a la foli bann produi zèrbiside, li téi ponp bann lé zèrban. Zordi li é mor, mé konm i di pèrsone i koné pa si li lé mor d'sa toulbon. Sansa li sré mor avan sansa apré ? Inposib konète. Na poin la prèv mi di azot, na poin.

Zan k'i ri ! Zan k'i plèr ! Alon parl in pé l'aktyalite – n'inport lakèl ! Provik lé médyatik ! Sé sa l o pli inportan, non ?

*Justin*

### In kozman pou la rout-morso niméro 1 : « Ashtë ti koshon dann goni »

Sa i romont dann tan désèrtin moun téi pass kaz-an-kaz pou vann z'ot pti koshon, zot téi transport dsi zot zépol dann in goni. Afèr téi fé sa ? Pars dann bann famiy téi i ashète in pti koshon pou grosi ali é pou angrèss ali épi téi tyé k an té fine ariv inn bone grosèr. Mi koné pa si koméla ankor demoun i fé sa-mi pans i doi z-ète rar konm korn lapin. Ladan téi tir la vyann, pou manzé mé galman pou fé salé avèk boukané, lo zo pou la soup, lo trip pou fé boudin avèk sosis, la grèss téi ramass olèrk ansèrv luil-mèm la pans pou fé balon ansanm. Sé dir si in bon koshon in pé kosto téi amenn aou in pé d'tan. Mé antansyon kan ou i ashtë in pti koshon ou rogard ali sou tout koutir pars mazine in kou sa lé lade, sansa lo dan la fine kasé é li lé an pène pou manzé. Konm mi di azot souvan dé foi, sa sé lo sans prop.domin nou va oir lo sans figiré. Alé ! Mi lèss azot pou rèv lo tan lontan é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !